

L'année dernière (en 2017), les recettes fiscales à Montignac (24) ont connu une progression de 18 %, en raison de l'effet Lascaux, soit un excédent de 424 151,27 €. Deux éléments sont pourtant négatifs, et aux origines bien différentes : le réseau de chaleur et l'hôtel d'entreprises...

L’exploitation du Réseau de chaleur fait apparaître un déficit de -12 804,90 € et les causes de celui-ci sont identifiées, le pluriel est de mise, car il y a deux causes : le Centre International d’Art Pariétal consomme plus de chaleur que ce qui avait été évalué lors de sa conception, et les chaudières de la chaufferie bois se sont révélées sous-dimensionnées. Comme le réseau est en boucle, alimentant les écoles et l’EHPAD, ce dernier a dû recourir à sa chaudière à gaz pour conserver un niveau de confort suffisant pour les résidents.

École et EHPAD disposent chacune d’un abonnement au gaz et d’une chaudière. L’ensemble du réseau étant en boucle, et chaque établissement étant équipés d’un compteur de chaleur, un des deux abonnements au gaz sera supprimé, celui de l’EHPAD. Ce qui permettra de réaliser des économies conséquentes. Quand cela sera nécessaire, l’école alimentera en chaleur l’EHPAD.

Lascaux IV paie sa consommation de chaleur, pourra-t-il la réduire, c’est peu probable, surtout que la conception du bâtiment, étalé à n’en plus finir avec une énorme surface bâti-air, font que l’isolation ne peut guère progresser.

Par contre, rien n’est annoncé pour le moment afin de corriger le sous-dimensionnement des chaudières. (Voir ancien reportage photo sur le la chaufferie bois). Au final, tant pour Lascaux que pour les chaudières, les experts se sont joyeusement plantés ! C’est très gênant, car ils se sont trompés là où l’on a le plus besoin d’eux actuellement, la gestion de l’énergie.

L'Hôtel d'entreprises baptisé « Éco-Pôle », c'est-à-dire les bâtiments de l'avenue de la Gare, est la propriété de la commune. La communauté de communes n'a pas souhaité les prendre en charge. L'ensemble présente un déficit de -260 566,19 €, mais sans les loyers versés par les entreprises qui sont imputées directement sur un compte de la mairie. Un conseiller municipal de l'opposition s'interroge sur les déficits dans les prochaines années.

S'en sont suivi des échanges sur l'importance de développer l'économie pour créer de l'emploi, et sur les difficultés de programmer de nouvelles zones d'activités, un vecteur de développement.

A l'Hôtel d'entreprises, ce sont vingt-cinq sociétés de tailles très diverses et une soixantaine d'emplois créés, selon le site de la mairie. L'hôtel d'entreprises « Éco-Pôle » : réhabilitation et transformation des anciens locaux de la « FIMA » en 2010, situé à l'entrée sud-est de la commune sur la départementale D45. C'est une structure d'accueil, d'hébergement pour les créateurs d'entreprises et les entreprises en développement. Sa mission est de favoriser l'implantation et le développement des entreprises. L'hôtel d'entreprises offre le soutien aux entrepreneurs qui veulent s'implanter dans le tissu économique local. Les services proposés sont des bureaux, des locaux d'activités ou de stockage, ou des services logistiques mutualisés et des services d'accompagnement (conseils, intégration dans les réseaux économiques…).

Soutenu par des acteurs publics, l'hôtel d'entreprises applique une tarification avantageuse. 25 entreprises sont déjà installées sur le site. Ce sont près de 60 emplois qui ont été créés au sein de cette zone d'activités.

- Voici les entreprises installées dans cette zone d'activité :

Greco Blondy (entreprise de désamiantage)
Street band – Les Drunkies (musiciens)
Domo 24 (électricité, chauffage)
KERSTEN France (matériel professionnel pour la voirie, la motoculture)
Philippe Goudard (terrassement, travaux publics)

MNPN 24 (matériaux naturels de construction)
SARL Aumont (vente d'adaptateur anti-suie pour insert bois)
EURL Blume (garage automobile)
Promo pneus 24 (vente, montage pneus et entretien rapide)
Delort Agencement (menuiserie)
Labrousse (carrelage)
O'reilly (décorateur peintre)
Menestret (réparation de machine à bois)
Société RTH/BC (conseil aux entreprises)
Archi-Urba (architecte)
Techsub (entreprise de plongée, nettoyage en milieux hostiles, scaphandrier)
L.M Industrie (tôlerie)
Ateliers des Fac-Similés du Périgord (AFSP)
CTP Vagnon (mobilier design, couverture, zinguerie, construction)
Olivier Ravidat (ferrailleur)
Entreprise Renard (matériel informatique)
CAR GT Passion 24 (réparation de véhicule)
Entreprise de fabrication de matériaux composites (en cours de création)
En 2016, La compagnie de théâtre du Vertige (Théâtre) est entrée en résidence dans un des lots de la pépinière d'entreprises.